

Une tribune de Jean-Pierre Sueur et Dominique Raimbourg, député, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, dans l'édition datée du 23 août du quotidien *Le Monde*.

## Il est urgent d'augmenter le recours aux peines alternatives à la détention

Le véritable problème de nos prisons est celui de la condition pénitentiaire, première cause de récidive. La surpopulation carcérale rend impossible tout travail de fond pour préparer les détenus à leur réinsertion

Par **DOMINIQUE RAIMBOURG** et **JEAN-PIERRE SUEUR**

**D**isons le tout net: nous voyons poindre une polémique inutile, néfaste et sans fondement. Elle consiste à opposer au prétendu « angélisme » de Christiane Taubira le réalisme de Jean-Jacques Urvoas. La vérité, c'est que Christiane Taubira a construit, aménagé, et rénové des prisons, et que Jean-Jacques Urvoas continue de construire, d'aménager et de rénover des prisons tout en poursuivant le travail de rénovation de notre justice estamé par la ministre qui l'a précédé. La vérité, c'est que l'une et l'autre se sont battus pour accréter les crédits du ministère de la justice, mais qu'il est difficile de rattraper en quelques années ou quelques mois des décennies de retard. La vérité est qu'il n'y a pas de laxisme judiciaire, même si le manque de moyens se traduit par des dysfonctionnements et des jugements trop longtemps différés. En témoignent le nombre record des détenus. Le 1<sup>er</sup> juillet, 69 373 détenus se partageaient les 58 311 places de prisons, soit un taux de surpopulation dans les maisons d'arrêt (seuls éta-

blés les condamnés en milieu ouvert, mieux suivis les sortants de prison, désencadrés les prisonniers, c'est-à-dire les moyens d'être efficace contre la récidive.

Cela mettra fin à l'enfermement à trois détenus dans une cellule de 10 m<sup>2</sup> avec un matelas par terre pour le dernier arrivé. D'usagers détenus étendus sur un matelas par terre le 1<sup>er</sup> juillet de cette année). Cela permettra aussi de préparer un suivi et un contrôle à la sortie, éviter les « sorties sèches » et ainsi de lutter contre la récidive au bénéfice de la sécurité de nos concitoyens.

### LE FANTASME DE L'ENFERMEMENT

Il est clair que de telles perspectives s'opposent au fantasme de l'enfermement général, permanent et perpétuel de ceux qui ont commis un crime ou un délit – fantasme alimenté par une partie de la droite et par l'extrême droite. Sous différentes modalités, leurs discours en restent toujours les mêmes: « il faut les engérer » – enfermer les condamnés, les prévenus, mais aussi les « suspects » et les « susceptibles d'être suspendus ».

Les surveillants de prison qui vivent tous les jours les effets concrets de cette surpopulation, sont les mieux placés pour dénoncer l'inautenticité de ces fantasmes. Ils ne veulent pas qu'on transforme certains détenus en « bêtes fauves ». En réalité, et en dépit de toutes les dénégations, il n'est pas d'autre solution – y compris dans le contexte difficile que nous connaissons aujourd'hui – que le travail sérieux, approfondi, professionnel, de tous ceux qui participent à l'œuvre de la justice.

Reste la question des moyens. Elle est obsédante. La réponse est finalement assez simple. Il faudrait une loi de programmation sur dix ans, ayant pour objet de combler enfin le retard accumulé. Il faudrait que cette programmation s'impose absolument à tout gouvernement. L'engagement serait requis avant chaque élection nationale. Et il faudrait corrélativement compter avec le sacro-saint dogme de « l'immortalité budgétaire », n'en déplaise, pour une fois, aux locataires successifs de Bercy. ■

**Dominique Raimbourg** est président (PS) de la commission des lois de l'Assemblée nationale

**Jean-Pierre Sueur** est vice-président (PS) de la commission des lois du Sénat

**Sur L'essentiel.fr, lire également :**  
« Nos prisons sont des centres de mal-être », par Thierry Kuhn, président d'Amnesty France, et Samuel Gauthier, militant pour le documentaire « L'histoire »

**LES SURVEILLANTS PÉNITENTIAIRES NE VEULENT PAS QU'ON TRANSFORME CERTAINS DÉTENU EN « BÊTES FAUVES », NI LES PRISONS EN « COCOTTE-MINUTE »**